

DU BENELUX AU « VLAWANELUX »

La N-VA aspire à gommer le côté belge du vieux triangle économique-douanier formé avec les Pays-Bas et le Luxembourg. Pour mieux le rhabiller aux couleurs de la Flandre et de la Wallonie.

PAR PIERRE HAVAUX

« **V**lawanelux » : répéter dix fois l'acronyme sans reprendre haleine ne sera pas une mince affaire. A la N-VA, on s'applique déjà, pour le jour où adviendra son vœu d'ôter au Benelux sa belgitude. Une simple aspiration, un fantasme à ce stade. Mais l'envie est là : enterrer le Benelux pour le muer en un « Vlawanelux » trotte dans les têtes nationalistes flamandes. « Vla » pour Vlaanderen, « wa » pour Wallonie, « ne » pour Nederland » et « lux » pour Luxembourg : deux Régions (on oublie Bruxelles dans l'aventure) et deux Etats, le compte de la N-VA est bon. Et le tableau à ses yeux plus fidèle à la réalité institutionnelle, présente et de préférence à venir, de la Belgique.

Le Benelux, combien de divisions ? Trois Etats voisins liés entre eux par un premier traité remontant à 1948. Un Parlement de 49 membres envoyés par les différentes assemblées de Belgique (21 députés fédéraux et régionaux), les Etats généraux néerlandais (21 membres) et la Chambre des députés luxembourgeoise (7 membres). Une organisation d'un âge respectable qui a appris à vivre à l'ombre de l'Union européenne. A tel point qu'à l'heure de souffler les cinquante bougies de cette union douanière devenue économique en 1958, des questions existentielles se sont posées. Le

Benelux, stop ou encore ? En 2008, décision fut alors prise par les partenaires belges, luxembourgeois et néerlandais de maintenir en vie cet outil de coopération. Par application du principe de précaution, alors que le projet européen est en panne et que le repli sur des alliances de plus petite taille trouve un regain d'intérêt. « Mais l'organisation ne décolle pas vraiment. Son pouvoir sur les plans économique et monétaire reste quasi nul. Ses principaux acquis se situent sur les plans de la coopération policière et militaire », relève Herman Matthijs, spécialiste de finances publiques à la VUB et à l'université de Gand, plutôt sceptique quant aux perspectives d'un réel envol du Benelux. Avec ou sans sa variante flamande.

Le partenaire batave peu tenté

Prudence petits pas, mais petits pas quand même. Fin novembre dernier, l'assemblée parlementaire du Benelux adoptait à l'unanimité une recommandation en faveur de l'harmonisation du ticketing et de l'information aux usagers des chemins de fer, comme début d'ébauche d'un espace ferroviaire bénéluxien.

Le geste ainsi posé a été salué par les cinq représentants N-VA à l'assemblée parlementaire du Benelux. Car tout ce qui est bon pour le Benelux doit l'être

aussi pour une coopération toujours plus étroite entre la Flandre et les Pays-Bas, si possible sans plus passer par la case belge. « Un "Vlawanelux" permettrait aux entités fédérées de négocier directement avec les Pays-Bas », rêve tout haut l'élu N-VA Marc Hendrickx. Jusqu'à nouvel ordre, cette volonté de montée en puissance des Régions reste hors de portée des radars wallons. Et le voisin batave ne paraît guère émoustillé par la parade amoureuse de la Flandre, ni tenté d'être infidèle à son partenaire belge. Encore moins enclin à cultiver une nostalgie déplacée : géographiquement parlant, ce Benelux rappelle si fort le bon vieux temps du Royaume-Uni des Pays-Bas issu de la défaite de Napoléon à Waterloo en 1815 puis victime de l'émergence de la Belgique en 1830. ♦